

Communiqué de presse

L'initiative «protection contre les chauffards» enfonce des portes ouvertes et doit être refusée

Une bonne approche, mais...

Berne, 15.06.11 – Pour routesuisse – Fédération routière suisse FRS, il n'est guère judicieux d'inscrire dans la Constitution fédérale un catalogue détaillé de mesures de lutte contre les chauffards, c'est-à-dire contre les excès de vitesse. En revanche, une intervention s'impose certainement au niveau de la loi. Actuellement en discussion au Conseil des Etats, le programme de sécurité routière «Via sicura» est une bonne occasion d'introduire des règles plus sévères contre les chauffards. Cette initiative populaire enfonce des portes ouvertes et doit donc être refusée.

Les associations et organisations réunies sous le toit de routesuisse condamnent sans ambages le comportement des chauffards et d'autres brutes inconscientes sur les routes. Ces attitudes ne doivent pas être minimisées et encore moins tolérées, voire encouragées de quelle que manière que ce soit. routesuisse réclame des peines sévères contre les chauffards comme par exemple leur condamnation pour homicide intentionnel éventuel conformément à divers jugements de tribunaux. La Fédération routière suisse soutient en outre l'organisation de cours obligatoires avec un suivi psychologique pour les chauffards identifiés.

routesuisse comprend donc l'intention des auteurs de l'initiative populaire. Elle estime cependant que la problématique des chauffards ne doit pas être réglée au niveau de la Constitution fédérale, mais faire l'objet d'une révision légale. Cet objet est sur la bonne voie puisque plusieurs interventions parlementaires ont été déposées dans le cadre de l'examen du programme de sécurité routière «Via sicura». Il est évident que les conducteurs, qui méprisent les règles élémentaires de la circulation routière, qui organisent des courses de voitures sur les routes publiques, acceptant ainsi consciemment le risque de provoquer des blessés grièvement atteints, voire des morts, doivent être considérés comme des chauffards, donc sévèrement punis.

Malgré les souffrances énormes que le comportement des chauffards peut provoquer, il ne faut pas perdre de vue la réalité. Il ressort en effet des chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les contrôles de vitesse que le problème des chauffards ne prend pas des proportions alarmantes. A l'exception d'une très petite minorité, les usagers motorisés de la route ne violent pas gravement les règles de la circulation routière.

Le trafic routier est au contraire toujours plus sûr. Le nombre d'accidents graves de la circulation avec des dommages corporels est en baisse. Depuis 1970, le nombre de personnes tuées sur les routes suisses s'est divisé par plus de quatre et celui des blessés a diminué d'un quart durant la même période. Ce développement extrêmement positif est intervenu malgré l'augmentation du taux de motorisation, de la croissance de la population et de l'économie, du doublement des prestations de transport et de la densité toujours plus forte du trafic routier.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).